

Délibération n°2024-51

Thème : BUDGET ET FINANCES 3

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2023 – budget principal et budgets annexes

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-cinq du mois de juin, le Conseil communautaire dûment convoqué par Monsieur le Président le 19 juin 2024 s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Forcalquier sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 27 Membres présents : 17 Pouvoirs : 6 Suffrages exprimés : 23

Étaient présents :

Gilbert BOYER ; David GEHANT ; Michel DALMASSO ; Thomas CHERBAKOW ; Sylvie SAMBAIN ; Caroline MASPER ; Sandrine LEBRE ; Aurélie ANNEQUIN ; Danièle KLINGLER ; Geoffroy GONZALEZ ; François PREVOST ; Antoine DE RUFFRAY ; Robert USSEGLIO ; Christophe LOPEZ ; Patricia PAUL ; Marc DINI ; Philippe VUILQUE.

Étaient représentés :

M. Christian CHIAPPELLA donne procuration à M. Christophe LOPEZ
Mme Maryse BLANC donne procuration à Mme Sylvie SAMBAIN
M. Didier DERUPTY donne procuration à M. Michel DALMASSO
M. Stéphane DERRIVES donne procuration à M. Gilbert BOYER
Mme Karima COEURET donne procuration à Mme Aurélie ANNEQUIN
M. Emmanuel LUTHRINGER donne procuration à M. Thomas CHERBAKOW

Absents excusés :

Christian CHIAPPELLA, Maryse BLANC, Didier DERUPTY, Stéphane DERRIVES, Karima COEURET, Emmanuel LUTHRINGER, Michel CHAPUIS, Lisa MARCEL, Nadine CURNIER, Camille FELLER.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Aurélie ANNEQUIN a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

11 communes sont donc représentées.

VU la délibération du conseil communautaire n°49-2024 et n°50-2024 du 25 juin 2024 approuvant le compte de gestion du comptable public et le compte administratif de l'ordonnateur pour l'exercice 2023, qui ensemble constituent l'arrêté officiel des comptes de la communauté de communes, il est proposé au conseil communautaire de constater le montant du résultat de clôture 2023 de la section de fonctionnement et de statuer sur l'affectation de ce résultat conformément à la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20240625-51-2024-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

CONSIDERANT que les instructions budgétaires et comptables ~~précisent que l'affectation du~~ résultat doit intervenir après la constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif ; que l'affectation du résultat décidée par le conseil communautaire doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il apparaît au compte administratif; que le besoin de financement de la section d'investissement correspond au cumul du solde d'exécution de la section d'investissement (déficit ou excédent) et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent) ;

CONSIDERANT que la décision d'affectation porte sur le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice précédent tel qu'il apparaît au compte administratif de la communauté de communes, cumulé avec le résultat antérieur reporté ; que les résultats de l'exercice antérieur sont définitivement arrêtés lors du vote du compte administratif ;

CONSIDERANT que les résultats du budget principal et des budgets annexes sont exposés dans les tableaux ci-après :

1. Budget principal de la Communauté de communes

(A) Résultat de l'exercice 2023	566 479,13 €
(B) Résultat antérieur reporté (ligne 002)	1 125 752,16 €
(C) Résultat à affecter = (A+B) hors RAR	1 692 231,29 €

(D) Solde d'exécution de la section d'investissement 2023	81 617,85 €
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2023	- 81 874,62 €
(F) Besoin de financement = (D+E)	- 256,77 €

Décision d'affectation pour le montant du résultat de fonctionnement à affecter (C)	
1/ Affectation en réserves en investissement - (R 1068)	- 256,77 €
2/ Report en fonctionnement (R 002)	+ 1 691 974,52 €

De constater que le résultat de fonctionnement de clôture pour 2023 du budget principal de la Communauté de communes s'élève à + 1 692 231,29 €, et que la section d'investissement présente un besoin de financement de - 256,77 € ; après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'affecter la somme de 256,77 € au compte 1068 en recettes d'investissement et de reporter la somme de + 1 691 974,52 € sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement ;

2. Budget annexe SPANC

(A) Résultat de l'exercice 2023	-	404,75 €
(B) Résultat antérieur reporté (ligne 002)		2 839,06 €
(C) Résultat à affecter = (A+B) hors RAR		2 434,31 €

(D) Solde d'exécution de la section d'investissement 2023			Accusé de réception en préfecture 004-240400442-20240626_51-2024-DE Date de réception préfecture : 01/07/2024
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2023			
(F) Excédent de financement = (D+E)		22 017,73 €	

Décision d'affectation pour le montant du résultat de fonctionnement à affecter (C)		
1/ Affectation en réserves en investissement - (R 1068)		- €
2/ Report en fonctionnement (R 002)		+ 2 434,31 €

De constater que le résultat de fonctionnement de clôture pour 2023 du budget annexe SPANC s'élève à + 2 434,31 € et que la section d'investissement présente un excédent de financement de + 22 017,73 € ; après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de reporter la somme de + 2 434,31 € sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement ;

3. Budget annexe Immobilier d'Entreprise

(A) Résultat de l'exercice 2023		66 718,69 €
(B) Résultat antérieur reporté (ligne 002)		69 075,62 €
(C) Résultat à affecter = (A+B) hors RAR		135 794,31 €

(D) Solde d'exécution de la section d'investissement 2023	-	126 823,75 €
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2023		300 304,42 €
(F) Excédent de financement = (D+E)		173 480,67 €

Décision d'affectation pour le montant du résultat de fonctionnement à affecter (C)		
1/ Affectation en réserves en investissement - (R 1068)		- €
2/ Report en fonctionnement (R 002)		+ 135 794,31 €

De constater que le résultat de fonctionnement pour 2023 du budget annexe Immobilier d'entreprise s'élève à + 135 794,31 € et que la section d'investissement présente un excédent de financement de + 173 480,67 € ; après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de reporter la somme de 135 794,31 € sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement ;



4. Budget annexe Station de Lure

(A) Résultat de l'exercice 2023	201,70 €
(B) Résultat antérieur reporté (ligne 002)	2 680,87 €
(C) Résultat à affecter = (A+B) hors RAR	2 882,57 €

(D) Solde d'exécution de la section d'investissement 2023	42 458,62 €
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2023	- €
(F) Excédent de financement = (D+E)	42 458,62 €

Accusé de réception en préfecture
004240400440-20240625-51-2024-DE
Date de réception en préfecture : 07/07/2024

Décision d'affectation pour le montant du résultat de fonctionnement à affecter (C)	
1/ Affectation en réserves en investissement - (R 1068)	- €
2/ Report en fonctionnement (R 002)	+ 2 882,57 €

De constater que le résultat de fonctionnement pour 2023 du budget annexe Station de Lure s'élève à + 2 882,57 € et que la section d'investissement présente un excédent de financement de + 42 458,62 € ; après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de reporter la somme de + 2 882,57 € sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DECIDE :

- D'approuver l'affectation des résultats 2023 du budget principal et des budgets annexes SPANC, immobilier d'entreprise et station de Lure ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou en cas d'empêchement, un vice-président à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an
susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

POUR : 21
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 2 (D.
KLINGLER, G. GONZALEZ)



Le Président,
David GEHANT



01 JUIL. 2024

Reprise anticipée des résultats - Budget Principal - CCPFML

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement : exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	1 352 744,74		-1 271 126,89	81 617,85
Fonctionnement	1 385 481,57	259 729,41	566 479,13	1 692 231,29
Total	2 738 226,31	259 729,41	-704 647,76	1 773 849,14

A Forcalquier, le 13/12/2024,

Le comptable public,
Jacky LEVEUGLE

Jacky LEVEUGLE
Inspecteur divisionnaire
des Finances Publiques

Le président,
David GEHANT



Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20240625-51-2024-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30000 - C.C. PAYS FORCALQUIER MONT DE LU

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	1 352 744,74		-1 271 126,89		81 617,85
Fonctionnement	1 385 481,57	259 729,41	566 479,13		1 692 231,29
TOTAL I	2 738 226,31	259 729,41	-704 647,76		1 773 849,14
II - Budgets des services à caractère administratif					
30600-IMMOBILIER D					
ENTREPRISES CCPFML	30 885,83		-157 709,58		-126 823,75
Investissement	69 075,62		66 718,69		135 794,31
Fonctionnement	99 961,45		-90 990,89		8 970,56
Sous-Total	99 961,45		-90 990,89		8 970,56
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
30500-SPANC-CC PAYS FORCALQUIER LURE					
Investissement	21 743,42		274,31		22 017,73
Fonctionnement	2 839,06		-404,75		2 434,31
Sous-Total	24 582,48		-130,44		24 452,04
30700-CCPFML STATION DE LURE					
Investissement	32 481,14		9 977,48		42 458,62
Fonctionnement	2 680,87		201,70		2 882,57
Sous-Total	35 162,01		10 179,18		45 341,19
TOTAL III	59 744,49		10 048,74		69 793,23
TOTAL I + II + III	2 897 932,25	259 729,41	-785 589,91		1 852 612,93

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20240625-51-2024-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024



Reprise anticipée des résultats - Budget Annexe Immobilier d'Entreprise - CCPFML

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement : exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	30 885,83		-157 709,58	-126 823,75
Fonctionnement	69 075,62	0,00	66 718,69	135 794,31
Total	99 961,45	0,00	-90 990,89	8 970,56

A Forcalquier, le 13/12/24.

Le comptable public,
Jacky LEVEUGLE

Jacky LEVEUGLE
Inspecteur divisionnaire
des Finances Publiques

Le président,
David GEHANT



Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20240625-51-2024-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30600 - IMMOBILIER D ENTREPRISES CCPFML

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif IMMOBILIER D ENTREPRISES CCPFML					
Investissement	30 885,83		-157 709,58		-126 823,75
Fonctionnement	69 075,62		66 718,69		135 794,31
Sous-Total	99 961,45		-90 990,89		8 970,56
TOTAL II	99 961,45		-90 990,89		8 970,56
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	99 961,45		-90 990,89		8 970,56

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20240625-51-2024-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Reprise anticipée des résultats - Budget Annexe SPANC - CCPFML

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement : exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	21 743,42		274,31	22 017,73
Fonctionnement	2 839,06		-404,75	2 434,31
Total	24 582,48	0,00	-130,44	24 452,04

A Forcalquier, le 13/3/2024

Le comptable public,
Jacky LEVEUGLE

Le président,
David GEHANT

Jacky LEVEUGLE
Inspecteur divisionnaire
des Finances Publiques

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20240625-51-2024-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30500 - SPANC-CC PAYS FORCALQUIER LURE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial SPANC-CC PAYS FORCALQUIER LURE	21 743,42		274,31		22 017,73
Investissement	2 839,06		-404,75		2 434,31
Fonctionnement	24 582,48		-130,44		24 452,04
Sous-Total					
TOTAL III	24 582,48		-130,44		24 452,04
TOTAL I + II + III	24 582,48		-130,44		24 452,04

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20240625-51-2024-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024



Reprise anticipée des résultats - Budget Annexe Station de Lure - CCPFML

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement : exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	32 481,14		9 977,48	42 458,62
Fonctionnement	2 680,87		201,70	2 882,57
Total	35 162,01	0,00	10 179,18	45 341,19

A Forcalquier, le 13/3/2024

Le comptable public,
Jacky LEVEUGLE

Le président,
David GEHANT

Jacky LEVEUGLE
Inspecteur divisionnaire
des Finances Publiques

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20240625-51-2024-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30700 - CCPFML STATION DE LURE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial CCPFML STATION DE LURE Investissement Fonctionnement	32 481,14 2 680,87 35 162,01		9 977,48 201,70 10 179,18		42 458,62 2 882,57 45 341,19
Sous-Total	35 162,01		10 179,18		45 341,19
TOTAL III	35 162,01		10 179,18		45 341,19
TOTAL I + II + III	35 162,01		10 179,18		45 341,19

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20240625-51-2024-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

